

Adresse Postale
Boîte Postale 308
20193 AJACCIO CEDEX

18 décembre 2007

LE PRÉSIDENT

Monsieur Paul André FLUXIA
CAMPO VECHJU
20230 LINGUIZZETTA

Le Président de la Commission
De Gestion Provisoire

Lettre recommandée AR

Monsieur,

Compte tenu de l'ensemble des dysfonctionnements au sein des Caisses locales, notamment au regard de leur statut de société coopérative et à la demande de l'organe central du Crédit Agricole, la Commission de Gestion Provisoire a nommé, en application des articles L512-38 et L512-39 du Code monétaire et financier, une Commission de Gestion Provisoire qui se substitue immédiatement au Conseil d'Administration de la Caisse locale d'Aléria.

Crédit Agricole SA a approuvé cette nomination.

Cette décision nous permettra de mettre fin au blocage institutionnel de la Caisse Régionale et de prendre les dispositions nécessaires afin de nous permettre de maintenir durablement une Caisse Régionale en Corse et de renforcer sa présence au service du développement économique et de l'emploi local.

Votre mandat d'administrateur de la Caisse locale d'Aléria a donc pris fin ce jour.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Bernard MICHEL

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA CORSE

Siège Social : 1, avenue Napoléon III - 20193 AJACCIO CEDEX - RCS D 782 989 206
TÉL. : 04 95 29 33 33 - FAX : 04 95 29 34 20 - TÉLEX Créagri 460 808 F - CCP AJACCIO 12.97 X